

ACCOMPAGNER LES ARTISTES DU CHANT DANS LEUR TRAVAIL VOCAL RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	<p>La certification s'adresse aux artistes professionnels du chant souhaitant acquérir des compétences nécessaires à l'accompagnement et au coaching sur la voix chantée.</p> <p>La certification vise à acquérir les compétences permettant de réaliser un diagnostic vocal, préconiser des recommandations et accompagner un artiste chanteur, en situation d'apprentissage, pour améliorer ses pratiques et ouvrir son univers musical.</p>	
	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>Modalités générales d'évaluation pour les 4 compétences.</p> <p>1. Mise en situation professionnelle et soutenance <u>orale</u> sur la préparation et la mise en œuvre de l'accompagnement d'un apprenti chanteur dans son travail de création et d'interprétation musicale.</p> <p>Le candidat conduit une séance de travail individuelle avec un apprenti chanteur désigné par le jury d'évaluation puis un travail en collectif. Le candidat expose son processus d'accompagnement face au jury à partir des objectifs de progression vocale qu'il aura définis.</p>	

	<p>Il rédige et présente à l'oral, sous forme de mémoire, une réflexion personnelle sur l'accompagnement vocal.</p> <p>2. Epreuve écrite sur les connaissances théoriques de l'accompagnement des artistes du chant.</p>	
<p>C1. Réaliser un diagnostic vocal de l'apprenti chanteur (niveau de chant, équilibre du geste vocal) en précisant ses attentes, ses besoins, ses clés et leviers de motivation par un jeu de questionnement, tout en instaurant des conditions relationnelles facilitant le dialogue et permettant de lever les freins, afin de repérer ses atouts et ses axes de progression vocale et ainsi définir un l'objectif artistique et technique à suivre.</p>	<p><u>Déclinaison des modalités générales sur la compétence C1</u></p> <p>Le candidat est placé en situation professionnelle dans le cadre d'une séance de travail vocal individuelle avec un candidat cobaye (apprenti chanteur).</p> <p>Le candidat réalise dans un premier temps le diagnostic vocal de l'apprenti chanteur et définit un objectif artistique.</p>	<p>Cr1.1. Le diagnostic vocal réalisé par le candidat repose sur des techniques de questionnement, de dialogue et d'observations mises en œuvre de façon satisfaisante et qui permettent d'identifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de technicité de l'apprenti chanteur, • Son originalité vocale, • Son attitude corporelle en lien ou non avec sa personnalité vocale, • Les éléments susceptibles d'améliorer le confort vocal et la performance de l'apprenti, • Prise en compte du handicap éventuel. <p>Le jury appréciera la pertinence du diagnostic autant au niveau des conclusions rendues par le candidat que par rapport à son approche du diagnostic (techniques, climat bienveillant, etc.)</p> <p>Cr1.2. Le candidat repère clairement les attentes et les leviers de motivation de l'apprenti chanteur et propose un objectif artistique et technique adapté et cohérent au regard des informations obtenues.</p>

<p>C2. <u>Concevoir un processus d'accompagnement progressif et adapté à l'artiste et à ses spécificités (notamment un handicap éventuel) en se basant sur une pédagogie de la voix qui concilie technicité et expression</u>, en élaborant des outils et des exercices adaptés à ses capacités et objectifs d'apprentissage, et à la singularité de sa voix, afin d'établir et de mener de façon optimale l'action d'accompagnement par rapport aux objectifs fixés.</p>	<p><u>Déclinaison des modalités générales sur la compétence C2</u></p> <p>Le candidat propose face au jury d'évaluation une démarche d'accompagnement en vue de faire progresser vocalement et artistiquement l'apprenti chanteur en fonction des informations récupérées par le diagnostic.</p>	<p>Cr2.1. Le processus d'accompagnement élaboré et présenté au jury d'évaluation s'appuie sur des séquences techniques de préparation vocale comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des exercices d'échauffement, • des exercices de respiration, • des exercices de rythme, • des exercices d'improvisation, <p>Le candidat explique correctement l'intérêt des exercices proposés qui permettent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De gagner en résonance et tessiture, • De développer la présence vocale, • D'accéder à un confort vocal rapide, • De réduire la fatigue vocale, <p>Cr2.2. Le candidat explique de façon satisfaisante la méthode à adopter et propose un répertoire adapté pour faciliter l'apprentissage de l'apprenti chanteur en tenant compte des situations de handicaps.</p>
<p>C3. <u>Mener l'action d'accompagnement individuel, en communiquant les consignes de travail à partir d'un langage de transmission précis et imagé</u>, en proposant des exercices à dimension mentale et corporelle, en permettant aussi à l'artiste chanteur de laisser libre-</p>	<p><u>Déclinaison des modalités générales sur la compétence C3</u></p>	<p>Cr3.1. L'accompagnement individuel du candidat repose notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur la mise en place d'un climat de détente et de liberté propice à sa créativité,

<p>cours à sa créativité et en le conduisant à s'auto-évaluer afin de l'engager davantage dans ce travail et obtenir les résultats souhaités.</p>	<p>Le candidat est placé en situation professionnelle dans le cadre d'une séance de travail vocal individuelle avec un candidat cobaye.</p> <p>Il est attendu que le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propose un court échauffement vocal et corporel, • Fasse travailler l'élève sur un titre artistique, 	<p>permettant de mettre à l'aise l'apprenti chanteur ,</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur l'expression de sa légitimité permettant de placer l'apprenti chanteur en situation de confiance, • sur une explication concrète et précise du niveau d'attention, d'implication et de travail personnel attendu, • sur des consignes précises à suivre, et la mise en place d'un cadre, • sur un échauffement structuré, complet et adapté au niveau technique et vocal du candidat, • sur la mise en place d'auto-évaluation à chaque fin d'exercice permettant de débriefer des sensations, des points d'améliorations et des points forts de l'apprenti. • Sur une conclusion de la séance efficace et engageante comprenant des perspectives futures de travail de l'apprenti, <p>Cr3.2. Le discours pédagogique du candidat est concis, simple et appuyé par des exemples et faits concrets permettant une compréhension optimale des exercices par l'apprenti.</p>
---	---	--

<p>C4. Conduire une action d'accompagnement de l'apprenti-chanteur dans le cadre d'un collectif (groupe vocal – chœur...), en utilisant des jeux de rythmiques, harmoniques, onomatopées, en dirigeant le groupe par un geste de direction et une posture adaptée et en variant les propositions artistiques afin d'enrichir la pratique vocale et la dynamique collectives.</p>	<p><u>Déclinaison des modalités générales sur la compétence C4</u></p> <p>Le candidat est mis en situation de conduite d'une séance de travail collective autour de la voix et du corps. Il attendu que le candidat propose au groupe un échauffement collectif.</p>	<p>Cr4. L'accompagnement collectif conduit par le candidat repose notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une entrée en relation bienveillante avec le groupe • La mise en place du cadre de travail par des consignes claires et précises avec la prise en compte de personnes en situations de handicaps • Une proposition de travail cohérente, réalisable et présentant une singularité • Un discours pédagogique simple, concis et imagé • Un échauffement corporel, vocal et musical cohérent et correctement dirigé
<p>Savoirs associés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La pédagogie vocale, • La conscience corporelle, • Le corps, la voix, l'imaginaire, • La psycho-pédagogie, 	<p>Epreuve écrite sur les connaissances théoriques de l'accompagnement des artistes du chant.</p> <p>Rédaction et soutenance d'un mémoire.</p>	<p>MEMOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix du sujet abordé - organisation de mémoire - pertinence de la réflexion <p>SOUTENANCE ORALE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - clarté des concepts exposés - structuration du projet pédagogique personnel - réponses apportées aux questions du jury